Le brevet fédéral Rugby à 5

Niveau 1 : « Loisir, bien-être »

SAISON 2020/2021 – Commission régionale de la formation

Objectifs :

La ligue régionale de Normandie ouvre une session de formation du **brevet fédéral Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir, Bien Être »** afin de **développer et encadrer**, au sein de vos clubs, une pratique de rugby à 5 **sécurisée et adaptée** à la l'ensemble des pratiquant·e·s et d'une population ciblée en prévention primaire (toute personne sédentaire, jeune ou âgée, n'ayant aucune pathologie déclarée).

Public cible :

Les personnes exerçant bénévolement ou professionnellement dans l'encadrement sportif d'un club de rugby.

La formation sera échelonnée entre **février 2021 et décembre 2021.**

Le Brevet fédéral Rugby à 5 « loisir, bien-être » (LBE)

ÉDUCATEUR - TRICE
diplômé-e

ÉDUCATEUR - TRICE
Non diplômé-e

ETUDIANT diplômé
A.P.A.

BF rugby à 5 niveau 1 « LBE » attribué par équivalence des titulaires des brevets fédéraux « Découverte Initiation », « Développement », « Perfectionnement » ou « Optimisation », du certificat fédéral Rugby à 5, CQP et diplômes d'Etat rugby.

FORMATION à suivre du BF rugby à 5 niveau 1 « LBE ».
Le contenu : connaissance et mise en œuvre de la démarche pédagogique du rugby 5.
20 H et 1 certification lors d'une séance de rugby 5



Alternance en club sur la saison

Les prérequis à l'entrée en formation :

- **Être licencié·e à la Fédération Française de Rugby.**
- **Être âgé·e de 16 ans minimum.** *(il faudra avoir 18 ans révolus pour valider et certifier un brevet fédéral)*
- **Encadrer effectivement une activité « loisir, bien-être » de rugby à 5. La vérification se fait par attestation signée du président du club.**
- **Etre titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent,** ou à minima, présenter en entrée en formation une attestation indiquant que le·la stagiaire suivra cette formation.
- **En attendant l'obtention du PSC1, le·la stagiaire devra présenter l'attestation prouvant qu'il a rempli le questionnaire en ligne de World Rugby : http://playerwelfare.worldrugby.org/?documentid=module&module=9&language=fr**

Les prérogatives du diplôme :

Le·la titulaire de ce livret de formation, tout comme le·la titulaire du Brevet Fédéral « Rugby à 5 - Niveau 1 – Loisir – Bien-Être » **peut encadrer, à titre bénévole**, les activités de rugby à 5, pour tous les publics **n'ayant pas de pathologie déclarée** (prévention primaire).

Lieux de la formation :

En prévision des inscriptions, **3 centres de formation** seront ouverts et susceptibles d'évoluer par rapport à l'origine des stagiaires inscrits :

- Centre de formation NORMANDIE OUEST des bassins **#1** et **#2**
- Centre de formation NORMANDIE SUD-EST du bassin **#3**
- Centre de formation NORMANDIE NORD-EST des bassins **#4** et **#5**

Architecture : 5 modules de 4H en soirée ou ½ journée le samedi (dont 1 module en e-learning)

Identifier les publics ciblés et l'intérêt d'une pratique de Rugby à 5 « Loisir – Bien-Être

Concevoir et animer des séances de Rugby à 5 « Loisir – Bien-Être » et maitriser les règles du jeu

Entretenir la motivation des joueurs·e·s en concevant des séances de Rugby à 5 centrées sur le plaisir et le jeu

Evaluer les joueurs et joueuses de Rugby à 5 « Loisir, Bien-Être

Participer à la conception et mise en place d'une stratégie de développement d'une pratique du Rugby à 5 « Loisir, Bien-Etre»

Evaluation certicative lors d'une séance de rugby à 5 avec un public « Loisir – Bien-Être »

Coût : 120 €

Se renseigner et s'inscrire :

FORMATEURS du BF rugby à 5 «LBE » niveau 1 :

- **Bassin #1**

Philippe Lebas - CTC
06 33 80 69 59 – philippe.lebas@normandie-rugby.com

- **Bassin #2**

Antonin Blaque - CTC
06 33 80 83 70 – antonin.blaque@normandie-rugby.com

- **Bassin #3**

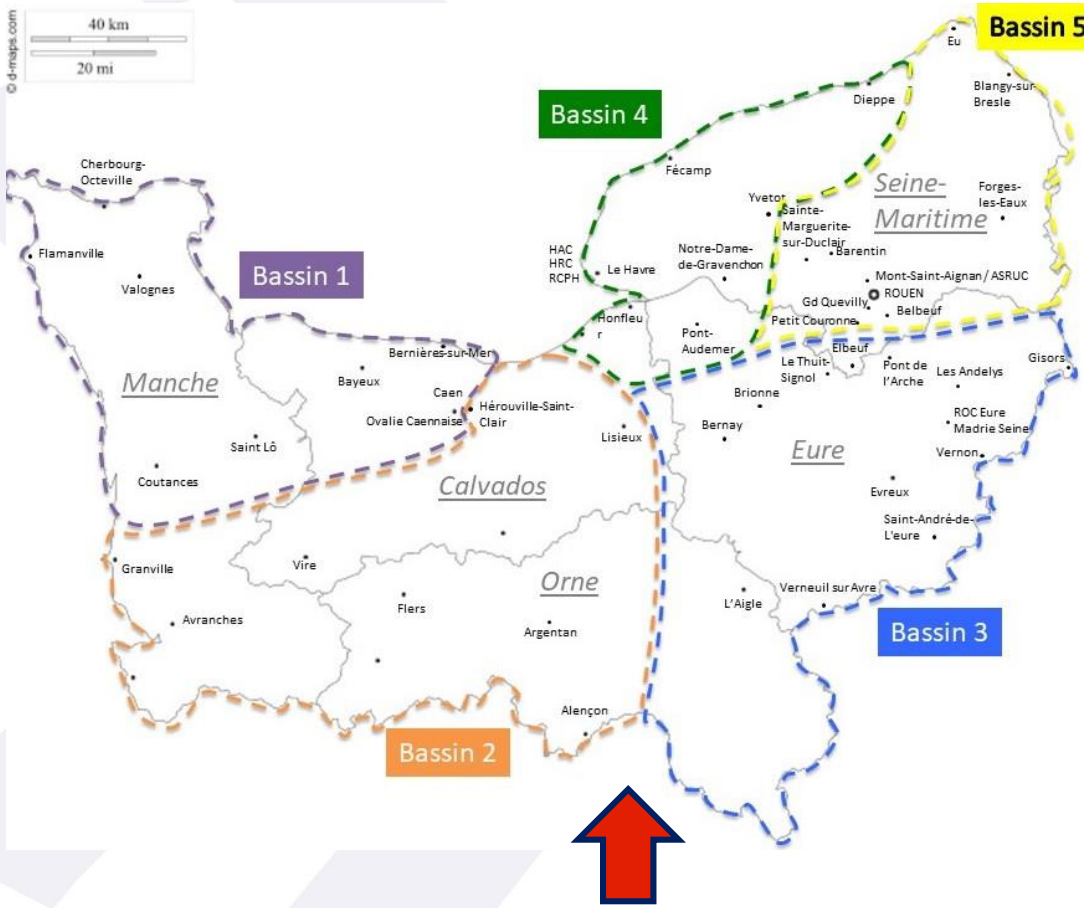
Fabien Ghilardi - CTC
06 33 80 57 12 – fabien.ghilardi@normandie-rugby.com

- **Bassin #4**

Olivier Voisin - CTC
06 33 78 46 43 – olivier.voisin@normandie-rugby.com

- **Bassin #5**

Eduardo (Edu) Padro Palermo - CTC
06 33 80 70 96 – eduardo.padropalermo@normandie-rugby.com



Pour **S'INSCRIRE, CLIQUER sur la CARTE avant le 18/01/2021**